

## EAU DU PAYS DE FOUGERES

Parc d'activités de l'Aumallerie – 1 rue Louis Lumière  
35133 LA SELLE EN LUITRE  
Tél. : 02.23.51.00.14 - mail : [accueil@eau-pf.bzh](mailto:accueil@eau-pf.bzh)

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 035-253502603-20230301-2023\_11-DE

### Comité Syndical du 1<sup>er</sup> mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier mars à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle du rez-de-chaussée de Fougères Agglomération, sous la présidence de Monsieur BOIVENT Joseph, Président.

Date de convocation : 23 février 2023

Date d'affichage : 23 février 2023

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres : votants ↵ 19

présents ↵ 19      procuration ↵

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION	BOIVENT Joseph	X	BERHAULT Pierre	
	BRARD Jean-Claude	X	BOISMARTEL Jean-Bernard	
	BRIDIER Arnaud		BOUDET Serge	
	COUASNON Hubert	X	BOURCIER Jean-Christophe	
	ERARD Joseph	X	BRARD Michel	
	FORET Alain	X	BUFFET Roger	
	GILLES Christophe	X	DEMAZEL Noël	
	GOUPIL Jean-Paul	X	ESNAULT Franck	
	GUILLARD Hervé	X	HUE Anthony	
	LAFAYE Elsa		PERRIN Anne	
	LEFEUVRE Diana	X	POMMEREUL Monique	
	PARLOT Cécile	X	RAULT Patricia	
	RABAUD Alexis		TALIGOT Denis	
Syndicat des eaux d'ANTRAIN	AVRIL Henri	X	GORE Laurent	
	BOULMER Jean-Claude	X	SAVINEL Fanny	
	CHAPDELAINE Rémi	X		
Syndicat des eaux du COGLAIS	DE MONCUIT Jacques	X	BRARD Hervé	
	GEFFRAY Christian	X	GONNET Albert	
	GOUDAL Patrice	X	NOËL Jean-Claude	
	LAIZÉ-BLANC Marie-Armelle		PRIOUL Joëlle	
	SOURDIN Pierre	X	VALTAIS Didier	X
Syndicat des eaux de la VALLEE DU COUESNON	BATTAIS Loïc	X	RAULT Henri	

Assistaient également à la séance :

Mmes MISERIAUX Jessica et PIRON Christine, SEPF  
Mme RETO Amandine, SGC excusée  
M. ISAMBERT Christian, SMG35 excusé

Secrétaire de séance :

M. GEFFRAY Christian

\*\*\*\*\*

**N°2023.11 : RETABLISSEMENT CONTINUITE ECOLOGIQUE AU BAS SANCE – APPROBATION  
DU PROJET – LANCEMENT CONSULTATION – DEMANDE DE SUBVENTION**

\*\*\*\*\*

Le Syndicat exploite la prise d'eau du Bas Sancé située sur La Loysance à Maen Roch (commune déléguée de Saint Etienne en Coglès). Cet ouvrage a été conçu dans les années 2008-2009 à la suite du contentieux européen sur la prise d'eau de Quincampoix.

Afin de maintenir un niveau d'eau constant sur la prise d'eau du Bas Sancé, un seuil a été créé dans le pont situé en aval. L'ouvrage est un pont voûte à 2 arches équipé par un dispositif de franchissement piscicole : passe à bassins dans l'arche de gauche et passes à anguilles dans l'arche de droite. L'ouvrage est manœuvrable manuellement mais difficilement. Sa configuration entraîne le dépôt de sédiments dans le chenal de La Loysance et également au niveau de la prise d'eau positionnée à 130 m en amont.

C'est pourquoi, une étude a été confiée au bureau d'études ICEMA dans l'objectif de concevoir un équipement permettant de rétablir le transit sédimentaire de la Loysance tout en assurant la continuité piscicole et en sécurisant la prise d'eau potable.

Après un état des lieux et diagnostic des ouvrages, le scénario le plus adapté sera de reconfigurer l'hydromorphologie dans sa globalité de la Loysance à partir de la prise d'eau voire un peu en amont de cette dernière.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- D'affiner ce scénario avec le bureau d'études ICEMA,
- De lancer la consultation pour l'exécution des travaux correspondants,
- De solliciter toutes les subventions susceptibles d'être allouées pour ce projet dont le montant est estimé à 100 000 € HT ;
- D'autoriser le Président, ou le Vice-président délégué, à signer tout document nécessaire au dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



*Joseph BOIVENT*

Joseph BOIVENT